

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'ELABORATION DU CONTRAT D'ACCUEIL

Documents ci-joints à remplir :

- Une fiche d'inscription avec les différentes autorisations parentales
- Contrat de participation familiale
- Autorisation parentale pour permettre aux personnes autorisées de venir chercher votre enfant
- Attestation de lecture du règlement de fonctionnement
- Un certificat médical attestant que l'accueil de l'enfant est compatible avec la vie en collectivité
- Protocole anti pyrétique signé par un médecin/pédiatre avec un anti pyrétique

En cas de contre-indications pour les vaccinations obligatoires, l'admission administrative de l'enfant est subordonnée à l'autorisation préalable du Médecin de la Protection Maternelle et Infantile qui sera saisi par la responsable de la crèche.

Documents à fournir :

- La présentation du carnet de santé de l'enfant et la photocopie des vaccinations à jour
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour les habitants de Chesny)
- RIB
- Attestation d'assurance de responsabilité civile au nom de l'enfant
- La notification de droit CAF
- Extrait n°3 des casiers judiciaires des deux parents (demande à faire sur internet)

Les justificatifs de ressources de la famille (pour les familles dont un parent travaille au Luxembourg) :

- Une photocopie de l'avis d'imposition établi au titre de l'année précédente

En cas de changement de situation professionnelle, personnelle ou autres il convient d'en informer la directrice qui demandera d'autres documents administratifs

Pour les enfants porteurs de handicap ou de troubles de santé :

- Le nom et les coordonnées du service de soin assurant le suivi de l'enfant
- L'information auprès du Médecin de la Protection Maternelle et Infantile
- Le projet d'Accueil Individualisé (P.A.I), résultant d'une réflexion commune de la responsable, des parents, du médecin traitant et des intervenants extérieurs impliqués dans la vie de l'enfant.

FICHE DE PREINSCRIPTION



Madame, Monsieur,

Vous souhaitez déposer une demande pour l'admission de votre (vos) enfant(s) dans notre multi-accueil parental. Nous vous prions de bien vouloir compléter la fiche de pré-inscription ci-dessous et de nous la retourner avec les pièces à joindre.

Attention ! La pré-inscription ne vaut pas une inscription. L'inscription définitive se fera après acceptation suite à une commission annuelle. Pour information, si votre inscription est validée et que vous demandez une modification des jours d'accueils et/ou horaires établis lors de la pré-inscription, alors, la validation de votre inscription pourra être annulée.

INFORMATIONS SUR LA CRECHE

- ❖ L'établissement est ouvert de 07h30 à 18h30, soit une amplitude d'ouverture de 11h, sauf les samedis, dimanches et jours fériés.
- ❖ A cela s'ajoute les fermetures annuelles de la crèche : les dates vous seront communiqués en amont par la direction de l'établissement.
- ❖ Le multi-accueil de Chesny est une crèche parentale : ainsi, les parents participent activement à la vie de la crèche au travers de différentes commissions (animation, ménage, courses, bricolage et jardinage). Ainsi, à minima, il vous sera demandé de vous rendre disponible 2 heures par semaine auprès des enfants ou quelques heures par mois en soirée pour du ménage. Un document spécifique à ces commissions vous sera remis lors de votre admission.

ENFANT A PRE-INSCRIRE :

- ❖ **NOM :** _____ **Prénom :** _____
- ❖ **Date de naissance ou naissance prévue :** |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
- ❖ **Sexe :** Garçon Fille
- ❖ **Date d'entrée souhaitée à la crèche :** |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
- ❖ **L'enfant est-il porteur d'un handicap ?** Oui Non

Si oui, préciser le type de handicap :

- ❖ **L'enfant est-il porteur d'une maladie ?** Oui Non

Si oui, préciser le type de maladie :

PERE OU REPRESENTANT LEGAL :

- ❖ **NOM :** _____ **Prénom :** _____
- ❖ **Date de naissance :** |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
- ❖ **Adresse postale :** _____
- ❖ **Numéro de téléphone ou de portable :** |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|
- ❖ **Adresse mail :** _____
- ❖ **Profession :** _____
- ❖ **Numéro de téléphone professionnel si existe :** |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|
- ❖ **N° d'allocataire CAF :** _____

FICHE DE PREINSCRIPTION



MERE OU REPRESENTANTE LEGALE :

- ❖ **NOM :** _____ Prénom : _____
- ❖ **Date de naissance :** |__|__| / |__|__| / |__|__|__|__|
- ❖ **Adresse postale :** _____
- ❖ **Numéro de téléphone ou de portable :** |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|
- ❖ **Adresse mail :** _____
- ❖ **Profession :** _____
- ❖ **Numéro de téléphone professionnel si existe :** |__|__| |__|__| |__|__| |__|__| |__|__|
- ❖ **N° d'allocataire CAF :** _____

SITUATION FAMILIALE :

- ❖ **Vous êtes :** Mariés Pacsés Concubins Divorcés Séparés
Si nécessaire, préciser votre situation :
- ❖ **Nombre d'enfant(s) au sein du foyer familial :** |__|__|
- ❖ **Un autre enfant de la fratrie fréquentera-t-il la structure ?** Oui Non

HORAIRES HEBDOMADAIRES D'ACCUEIL SOUHAITES :

Accueil régulier : accueil dont le rythme et la durée sont prévisibles, il est formalisé par un contrat et peut être à temps plein mais aussi à temps partiel.

→ Tranche horaire d'accueil possible : de 7h30 minimum à 18h20 maximum

→ Prévoir des horaires arrondis à la demi-heure car les facturations sont prévues ainsi (ex : 8h30 et non pas 8h15).

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Arrivée	Départ								
Nombre d'heures									

NB : Cette demande impacte l'organisation du planning de la crèche tant au niveau des enfants que des professionnels. Aussi, il est nécessaire de nous donner vos besoins d'accueil le plus précisément possible. La directrice pourra ainsi mieux organiser l'accueil de votre enfant. **Toute modification de l'amplitude au moment de l'inscription est susceptible de remettre en cause l'attribution de la place.**



- Accueil occasionnel** : accueil ponctuel à l'heure ou plus, sur réservation et sous réserve de places disponibles.

Documents à fournir obligatoirement en complément de cette fiche d'inscription dûment complétée et signée :

- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (pour les habitants de chesny)
 - Dernier avis d'imposition (si un des parents travaille au Luxembourg)
 - Le certificat mdical en cas de maladie ou de handicap de l'enfant

La famille s'engage à notifier à La Crèche A petits pas de Chesny, par mail ou par courrier, tout changement de situation (emploi, déménagement, naissance...etc.).

Fait à Le

Signature des 2 parents ou du représentant légal :

Dossier complet à envoyer ou à déposer :

- Par mail: apetitspas-chesny@outlook.fr
 - A la responsable ou dans la boite aux lettres : 4 bis rue Charmante 57245 CHESNY

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS



NOM et prénom de l'enfant :

Né(e) le : **Sexe :** M F

1. Renseignements familles :

Famille : Parentale Monoparentale Recomposée D'accueil

PARENTS	Mère	Père
NOM et Prénom		
Numéro domicile ou portable		
Adresse du domicile		

Personne à joindre en cas d'urgence :

EMPLOYEURS	Mère	Père
Nom de l'employeur		
Adresse de l'employeur		
Téléphone lieu de travail		

2. Renseignements administratifs :

N° d'allocataire CAF :

CAF d'appartenance : CAF de Moselle Autre CAF

Je certifie que mon enfant bénéficie d'une assurance :

Nom de la compagnie d'assurance : **Numéro de téléphone :**
.....

Numéro de police du contrat :

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS



3. Renseignements de sécurité :

Personne(s) susceptible(s) de venir chercher mon enfant à la crèche :

NOM et Prénom	Lien de parenté	Numéro de téléphone	Adresse

En cas d'accident ou d'incident, j'autorise les responsables de la structure à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité physique et psychologique de mon enfant :

Autorisations	OUI	NON
Photographier et filmer l'enfant		
Utiliser les photos et films de l'enfant à l'intérieur de la crèche		
Utiliser les photos et films de l'enfant sur les réseaux (page Instagram de la crèche, visage toujours flouté)		
Hospitaliser l'enfant en cas d'urgence		
Utiliser les moyens de transports extérieurs		
Faire sortir l'enfant des locaux (balades extérieures)		

NOM et prénom du médecin de l'enfant :

Pédiatre : Généraliste :

Adresse du médecin :

Numéro de téléphone du médecin :

Fait à :

Le :/...../.....

Signature(s) du/des parent(s)

ATTESTATION DE LECTURE DU REGLEMENT INTERIEUR



Je soussigné/ Nous soussignées

Parent(s) de l'enfant/des enfants

Demeurant à/au

.....
.....

Attestons par la présente, avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement et du projet pédagogique de la crèche parentale « *A petits pas* » de Chesny, dont un exemplaire nous a été remis sous format dématérialisé et écrit à disposition à la crèche, et nous nous engageons à en respecter toutes les clauses.

En cas de non-respect de ce règlement, nous nous exposons à un rappel à l'ordre, voire à la possibilité d'une rupture du contrat d'accueil de notre enfant.

Fait à

Le/...../.....

AUTORISATIONS PARENTALES



Je soussigné/ Nous soussignées

Parent(s) de l'enfant/des enfants

Demeurant à/au

.....
.....

Autorise/autorisons les personnes suivantes à venir récupérer mon/notre enfant au sein de la crèche « *A petits pas* » de Chesny en cas d'impossibilité de venir le chercher en personne :

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Lien de parenté</u>
.....
.....
.....
.....

Nous nous engageons également à fournir la photocopie de leurs pièces d'identité jointes à cette présente attestation. Un contrôle pourrait être demandé à l'équipe d'encadrement si la situation venait à se présenter.

Fait à

Le/...../.....

Signature du(des parent(s))

CERTIFICAT D'APTITUDE A LA VIE EN COLLECTIVITE



Crèche « A petits pas » de Chesny
4 bis rue charmante
57245 CHESNY

Je soussigné, Docteur

Certifie que l'enfant

est apte à la vie en collectivité.

Observation médicales particulières : *allergies, intolérances, régime alimentaire, traitement médical, maladie chronique etc.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à

Le/...../.....

Signature ET cachet du praticien (obligatoires) :

PROTOCOLE ANTIPYRETIQUE



Crèche « A petits pas » de Chesny
4 bis rue charmante
57245 CHESNY

Je soussigné, Docteur

autorise l'administration d'antipyrétique (*Doliprane® sirop 2.4%*) toutes les 6 heures à
raison d'une dose poids, à l'enfant :

.....

en cas de température corporelle supérieure à : ou d'inconfort.

Fait à

Le/...../.....

Signature ET cachet du praticien (obligatoires) :

CONTRAT DE PARTICIPATION PARENTALE

Engagement et Importance de votre Implication



En tant que crèche parentale, nous existons grâce à l'implication active et essentielle des familles. Ce modèle unique repose sur une coopération solidaire, où les parents et le personnel travaillent ensemble pour offrir un accueil chaleureux, bienveillant et de qualité aux enfants.

Votre Engagement, notre Force :

En signant ce contrat de participation, vous vous engagez à apporter une contribution concrète à la vie de la crèche. Cet engagement se concrétise notamment par votre implication dans les **commissions** (Entretien des locaux, animation, courses...). **Votre contribution dans ces commissions est cruciale** pour le bon fonctionnement de la structure et pour garantir un environnement de qualité pour vos enfants.

Pourquoi cette participation est-elle si importante ?

Sans la participation active des parents, la crèche ne pourrait tout simplement pas exister. C'est grâce à cet engagement collectif que nous pouvons :

Maintenir un cadre sécurisant et stimulant pour les enfants,
Offrir des tarifs accessibles et équitables,
Créer un environnement familial et participatif
Garantir la continuité des services malgré des ressources limitées.

Un Engagement Réel et Solidaire :

En tant que parent, votre engagement va au-delà d'une simple formalité. Il s'agit d'une véritable responsabilité vis-à-vis de votre enfant, des autres familles, et de toute l'équipe de la crèche. Votre participation est essentielle, et son absence pourrait compromettre l'accueil et le bien-être des enfants.

Rappel des Obligations :

En signant ce contrat, vous acceptez de :

- ❖ Respecter les plannings de participation fixés,
- ❖ Communiquer en cas d'imprévu et trouver une solution alternative,
- ❖ Apporter une contribution active, régulière et constructive à la vie de la crèche.

En cas de non-respect de cet engagement, la crèche se réserve le droit de remettre en question la poursuite de l'accueil de votre enfant.

CONTRAT DE PARTICIPATION PARENTALE

Engagement et Importance de votre Implication



Choix de Commission et Disponibilités :

Merci de sélectionner ci-dessous la ou les commissions auxquelles vous souhaitez contribuer.

La participation à la commission ménage est obligatoire avec une à deux intervention(s) par mois (sauf pour les familles pouvant se rendre disponibles 2h par semaine de manière fixe dans la commission animation, dans ce cas, aucune intervention ménage n'est demandée).

Pour cette commission ainsi que pour la commission animation, veuillez indiquer vos jours de préférence. Les autres commissions nécessitent une aide ponctuelle selon les besoins de la crèche.

Commission	Participation	Jour(s) souhaité(s) (pour animation et ménage)
🕒 Ménage (obligatoire, 1 à 2 fois par mois)	<input type="checkbox"/>	_____
🎭 Animation	<input type="checkbox"/>	_____
🌿 Main verte	<input type="checkbox"/>	X
🛠️ Bricolage	<input type="checkbox"/>	
🛒 Courses	<input type="checkbox"/>	X

Remarque : Le planning de la commission ménage sera communiqué sur plusieurs mois, nous comptons sur votre sérieux pour assurer la propreté et l'hygiène de la crèche.

Nous vous remercions sincèrement pour votre engagement. Ensemble, nous faisons vivre un projet éducatif unique, basé sur la coopération, la confiance et le respect mutuel.

Nom et Prénom :

Date :/...../.....

Signature des parents :

CHARTE POUR TOUTE PERSONNE EXTERIEURE A LA CRECHE



Notre établissement et notre équipe sont heureux de vous accueillir. Afin de garantir la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants, nous vous demandons de prendre connaissance et d'appliquer les règles suivantes :

- Sonnez avant d'entrer, et restez devant la caméra de l'interphone afin que l'équipe d'encadrement vous visualise pour vous ouvrir.
- Veillez à toujours bien refermer la porte.
- Ne pas ouvrir la porte à d'autres familles qui attendraient dans le SAS. L'équipe s'en chargera elle-même.
- Déchaussez-vous ou revêtez des sur-chaussures avant d'entrer en section.
- Les photographies au sein de la crèche ne sont pas autorisées, l'équipe s'en charge !
- Fumer et vapoter sont interdits au sein de notre structure mais également autour.

Pour les parents intervenants dans la commission animation ou en renfort auprès de l'équipe :

- Lavez-vous les mains dès votre arrivée, et fréquemment au cours de votre intervention.
- Si vous êtes malade, merci d'en informer l'équipe en amont, afin de valider ou non votre venue.
- Si vous êtes blessé(e) et portez un pansement, veillez à ce qu'il soit toujours en place à votre départ.

Toute l'équipe **vous remercie de bien vouloir respecter scrupuleusement ces consignes,**
dont l'unique finalité est **la mise en sécurité de vos enfants !**





Fournitures pour l'année



Ces fournitures sont à laisser à la crèche sauf si vous souhaitez les laver. N'oubliez pas de les ramener dès que possible.

Merci d'étiqueter les tétines, doudous, vêtements d'extérieur (y compris les gilets), chaussures, turulettes, biberons et autres affaires appartenant à votre enfant.

Toutes sections confondues

- Carnet de santé (à laisser dans le sac en cas d'urgence), merci de le présenter à la responsable après chaque nouvelle vaccination
- **Deux** tétines avec le prénom et nom de votre enfant gravé/imprimé ou étiqueté (pas de marqueur merci)
- Un doudou étiqueté
- Casquette, chapeau, bonnet, gants étiquetés (selon la saison)
- Une bouteille de sérum physiologique (1 litre)
- Une boîte de mouchoirs par trimestre
- Un paquet de carrés de coton par trimestre
- Un petit sac à dos avec des vêtements de rechange
- Une seringue d'irrigation nasale étiquetée
- Crème de change spécifique (hors pâte à l'eau que nous fournissons) et autres produits que le médecin vous aura préalablement prescrits pour nous autoriser à les utiliser (Arnica, Homéopathie, liniment, etc...) **AVEC ORDONNANCE ou AUTORISATION MEDICALE**

Section des bébés/moyens

- Un biberon étiqueté pour les enfants buvant encore du lait sur le temps d'accueil à la crèche
- Une boîte de lait non entamée (sauf Gallia Calisma 1 et 2 que nous fournissons)
- Nous fournissons l'eau (eau de source Eco + ou cristalline).
- Une turulette adaptée à la saison étiquetée
- Une bouteille de liniment étiquetée si vous souhaitez que les changes soient réalisés avec (avec ordonnance du médecin).

Section des grands

- Une paire de bottes de pluie étiquetées
- Combinaison d'hiver en saison étiquetée
- Une brosse à dents étiquetée et un gobelet
- Un dentifrice

Nous nous dégageons de toutes responsabilités en cas de perte ou de vol de matériel non identifié au nom de votre enfant.